

LETTRE OUVERTE

Monsieur le Président,
Madame la Vice-Présidente, présidente du Comité Technique,

La répartition des postes dans les lycées (Grille d'attribution des moyens humains), qui fait l'objet d'un rapport au comité technique prévu le 5 juillet, est un sujet de grande importance, concernant 60% des agents régionaux, sur lequel nous souhaitons vous interpeller, au-delà des revendications par métier que nous avons exprimées de façon détaillée dans les travaux sur les différentes missions. La CGT souhaite que les orientations proposées répondent véritablement aux besoins des établissements et de la communauté éducative, et aux situations d'agents en souffrance.

· **La CGT renouvelle l'alerte sur les effectifs dans les lycées :**

La région ne compte plus que seulement 4400 agents titulaires et stagiaires pour les lycées, 600 de moins qu'il y a 5 ans, quand il devrait y avoir un nombre d'agents titulaires équivalent au 5200 postes recensés. La situation des effectifs dans les établissements a pourtant un impact direct sur la charge de travail et la santé des agents, dont une majorité de femmes, sur lesquels nous alertons depuis des années.

Nous souhaitons que la position de la région soit clarifiée.

Pour la CGT, nous demandons le recrutement d'agents titulaires à hauteur du nombre de postes actuels dans la collectivité, notamment à travers les déprécarisations.

- **Nous demandons le report du dossier présenté au comité technique du 5 juillet**

Les 4 réunions de travail sur le sujet ont été menées en un mois de temps, sans que les syndicats ne disposent d'une réelle visibilité sur l'impact pour les établissements et les agents des modes de calcul de répartition des postes proposés.

Par ailleurs nous constatons qu'en dépit des demandes que nous portons, les critères de dotations commencent à être appliqués, des gels de postes sont déjà mis en œuvre dans bon nombre d'établissement.

Nous n'avons pas les éléments d'information permettant d'avoir une vision d'ensemble. Le détail des postes dans les lycées ne nous a été fourni à notre demande qu'il y a une semaine, trop tardivement pour être abordé lors du cycle de réunions. Nous n'avons toujours pas connaissance de l'effectif réel par lycée.

Concernant les critères de répartition des postes, nous n'avons que les critères partiels, sans les éléments qui permettraient l'attribution de dotations complémentaires (l'état de vétusté des bâtiments, état des sols pour l'entretien, les modalités de prise en compte des restrictions médicales existantes qui nécessiteraient des renforts).

Le rapport ne donne pas de visibilité sur la projection envisagée pour différents métiers spécialisés (espaces verts, magasinage, encadrement, ...) alors que nous souhaitons discuter en ayant une visibilité sur l'ensemble des propositions.

- **Nous demandons le lancement d'une étude préalable sur les conditions de travail par métier, confiée à un prestataire extérieur.**

Cette demande sera relayée par nos élus au CHSCT Lycées. Alors qu'on parle de moyens humains, il nous semble indispensable de mesurer l'impact humain de l'organisation actuelle et des orientations proposées sur chaque métier, à travers une étude de terrain menée par un prestataire indépendant.

En l'état, si les propositions et les modalités de discussions actuelles sont maintenues, la CGT invitera les agents à la mobilisation.

Avec nos salutations respectueuses,

Pour la CGT, les secrétaires généraux adjoints

Xavier DECROCK, Joseph DEMEULEMEESTER, Francis PESANT